Mois de janvier 2023

Dim. 1e janvier : Dimanche Ste-Marie
11h **Célébration Eucharistique**

Déf. Adrien Lebrun par Jacques Lebrun et Céline Pelletier

Célébrant : Marcel Lamonde

Dim. 15 janvier : 2e Dimanche du temps ordinaire

11h **Célébration Eucharistique**

Déf. Germaine Blouin : par Jacqueline Lizotte

Célébrant : Christian Bourgault

Dim. le 29 janvier: 4e Dimanche du temps ordinaire

11h **Célébration Eucharistique**

Déf. Lucienne Briand 25e anniversaire : par ses enfants.

Célébrant : Désiré Messou

Lecteurs :

Dimanche le 1 janvier : Angèle Dionne

Dimanche le 15 janvier : Lise Rivard

Dimanche le 29 janvier : Constance Gagné

VOS OFFRANDES DES DERNIÈRES SEMAINES :

4 décembre :	47.00 $
18 décembre :	32.50 $

MERCI POUR VOTRE BELLE GÉNÉROSITÉ

HORAIRE DES MESSES À SAINT-PASCAL

8 janvier à 11 heures : célébrant Jean-St-Pierre

22 janvier à 11 heures : célébrant André Lebel

Que cette année 2023 soit pour vous tous, une année remplie d'opportunité de grandir dans la foi et le respect de tous.

Une bonne santé physique et mentale ainsi que tout le nécessaire pour combler tous vos besoins.

Que votre famille soit dans la grâce de Dieu.

De votre conseil de la Fabrique :

Désiré Messou, président, Gilles Beaulieu, marguillier

Sylvain Dionne, marguillier, Nicole Lévesque, marquillière

Louise Beaulieu. marguillière, Roger Lavoie, marguillier

Louise Lizotte, marguillière

Le jour de l'An

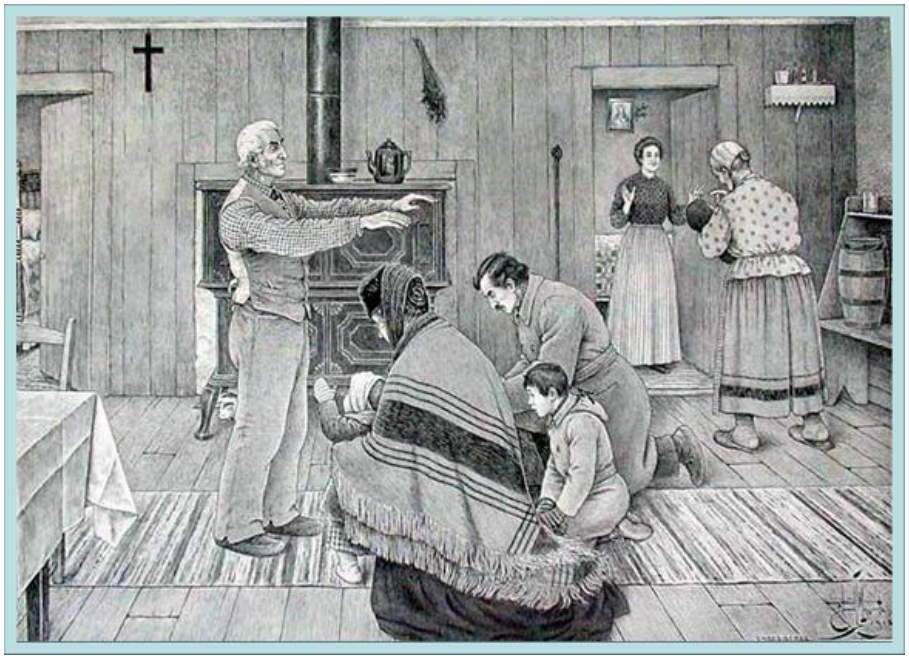

La bénédiction d'un père

Lorsqu'un père bénit son fils, il prend en quelque sorte Dieu à témoin que son enfant a respecté le commandement du Seigneur et qu'il mérite par conséquent la bénédiction du ciel. Le père implore Dieu de bénir son fils, c'est-à-dire de le combler des biens célestes et terrestres. « La bénédiction des parents sur leurs enfants a des effets salutaires; on le voit par celle de Noé, par ses fils, Sem et Japhet, dont le premier fut un ancêtre du Messie, et le second, la souche des Européens (...); par celle de Tobie sur son fils avant son voyage. Honorez votre père pour qu'il vous bénisse; cette bénédiction est le fondement de la maison des enfants (Eccli. III, 10) [2]

Aucun respect humain ne devrait par conséquent freiner la bénédiction d'un père sur ses enfants qui la méritent. Le ciel est rempli de tous les biens dont les enfants pieux ont tant besoin. Les parents ont reçu de Dieu le pouvoir de les faire descendre sur leurs enfants. Ne pas y manquer est une marque de foi et un gage de prospérité.